

Le Comité a été impressionné non seulement par les témoins mais par l'avance accomplie en vue de coordonner les rôles divers et distincts de ministères chargés de la défense passive.

Le Comité reconnaît qu'il n'avait pas à exprimer d'opinions débordant les limites de son mandat. Toutefois, à cause des rapports qui existent entre les trois crédits, il fait respectueusement les recommandations générales suivantes:

#### *Recommandations*

- a) A cause de la menace qui pèse constamment sur la paix mondiale et de l'apathie nationale dont la défense passive est l'objet, il ne faudrait ménager aucun effort pouvant aboutir plus rapidement à un programme de survivance nationale; le gouvernement fédéral devrait s'attacher surtout à relever le niveau des programmes provinciaux qui laissent à désirer;
- b) Les modalités administratives de l'Organisation des mesures d'urgence devraient être examinées de nouveau dans douze mois, afin d'en déterminer l'efficacité générale;
- c) Il faudrait obtenir sans retard le matériel sans lequel il est impossible d'assurer un programme national de survivance;
- d) Il faudrait refondre les renseignements contenus dans des brochures ou diffusés par des moyens visuels afin qu'en cas d'urgence nationale les instructions puissent se transmettre en termes concis et simples, de façon à éviter la confusion qu'engendrerait le trop grand nombre d'ordres compliqués;
- e) Comme la survivance en temps de guerre nucléaire dépendra dans une certaine mesure de la possibilité de se procurer des matières alimentaires non contaminées, il faudrait songer à un programme pratique qui permettrait de répondre à ces exigences.

### XIII—PUBLICATIONS POUR FINS D'ÉDUCATION ET DE RENSEIGNEMENTS

On a informé le Comité que les prévisions visant les publications pour fins d'éducation et de renseignements s'élèvent à \$395,000. S'ajoute à cela, un autre montant pour les salaires, dépenses et allocations de voyage de 33 employés de la Division des services de l'information, ce qui porte à plus d'un demi-million de dollars, le total des prévisions pour cette direction du ministère. Le Comité a appris, en outre, que le ministère distribue gratuitement un bon nombre de ses publications, par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux.

Le Comité reconnaît que ces publications sont utiles. Cependant, eu égard à l'importance du personnel, aux sujets extraordinairement vastes dont traitent ces publications, au coût de chaque publication et aux recettes négligeables qu'on en retire, le Comité recommande:

#### *Recommandation*

Que le ministère revise sa ligne de conduite en essayant de comprimer ses dépenses soit en diminuant la quantité ou la variété de ses publications, soit en exigeant un prix nominal pour leur distribution.

### XIV—ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DU MINISTÈRE

Le Comité s'est renseigné sur la nature des analyses ou des enquêtes entreprises par la Division de l'organisation et des techniques de la Commission du service civil en ce qui a trait aux divers aspects de l'efficacité du fonctionnement du ministère. Le Comité a appris avec plaisir qu'on a effectué neuf de ces études depuis 1950 et qu'une dixième étude se